

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2893**

Intitulé

DEUST : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques Géosciences appliquées (mines, eau, environnement)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président d'université, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1967)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

117 Sciences de la terre

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les géosciences regroupent plusieurs disciplines : géologie, hydrogéologie, géophysique, géomatique...

Ce professionnel exerce une activité liée à l'exploitation des ressources naturelles, à la protection de la nature, de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie (élimination et recyclage des déchets, gestion des eaux).

En tant que technicien géologue, il participe à des travaux de prospection afin de déterminer les ressources du sous-sol et de localiser des réserves d'hydrocarbures, de minerais, d'eau (nappes souterraines)... Il prélève des échantillons à étudier (pour les sondages et les forages) et effectue des dosages chimiques sur les roches. Son activité peut aussi comprendre l'exploration des fonds marins.

En laboratoire, il procède à l'interprétation des analyses de terrain et établit des dossiers d'observation.

En tant que collaborateur d'un géomètre-topographe, il effectue des relevés (mesure de la superficie et étude des aspects physiques d'un site). Il traite informatiquement les données obtenues et utilise également les observations faites par photographies aériennes et satellitaires afin d'établir les plans et cartes détaillés du terrain (MNT).

Il participe aux projets d'aménagement urbain et rural (assainissement agricole) ou d'implantations industrielles.

Avoir le goût de la nature Posséder un esprit scientifique (logique, rigueur, curiosité) ainsi qu'une certaine habileté manuelle

Faire preuve de capacités d'adaptation

Pratiquer l'anglais

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille dans les sociétés minières et métallurgiques, les entreprises de travaux publics, les bureaux d'études en géosciences et environnement ou les services techniques des collectivités territoriales.

Il occupe des fonctions de prospecteur géologue, adjoint au chef de mine, collaborateur du géomètre-topographe, technicien de bureau d'études...

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1105 : Études géologiques

F1107 : Mesures topographiques

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

- Mathématiques et physique appliquées ; probabilités, statistiques - Chimie, chimie minérale
- Gestion de l'environnement
- Géologie générale et structurale, géologie de la Nouvelle-Calédonie, géologie du génie côtier, ressources minérales, hydrogéologie, géotechnique
- Géophysique ; topographie, photo-interprétation, GPS (global positioning system)
- Minéralogie appliquée, prospection minière, valorisation des minerais, sédimentologie
- Méthodes d'échantillonnage et d'exploitation
- Droit et législation minière
- Gestion des entreprises
- Expression écrite et orale ; anglais

Validité des composants acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants et professionnels
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle		X

Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	idem
---	---	------

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 juillet 1984

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :